

# Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2019-2020 se feront en Mairie dans la salle du Conseil Municipal du 8 au 19 avril 2019.

- Pour tous les enfants nés en 2016
- Pour tous les nouveaux élèves arrivant sur la commune

Les parents doivent se présenter munis des originaux et des photocopies : du livret de famille, d'un justificatif de domicile, certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés en 2018-2019 et jugement de séparation/ divorce le cas échéant.

## Du 8 au 12 avril 2019

LUNDI 8 avril	MARDI 9 avril	MERCREDI 10 avril	JEUDI 11 avril	VENDREDI 12 avril
8h30-12h00		8h30 – 12h00	8h30 – 12h00	
	13h30 - 17h30	13h30 - 18h00		13h30 – 16h30

## Du 15 au 19 avril 2019

LUNDI 15 avril	MARDI 16 avril	MERCREDI 17 avril	JEUDI 18 avril	VENDREDI 19 avril
8h30 - 12h00		8h30 - 12h00		8H30 – 12H00
	13h30 - 19h00	13h30 - 18h00	13h30 - 18h00	13h30 – 16h30

En cas d'empêchement, possibilité de rendez-vous au 05.62.13.47.20 ou [serviceeje@aussonne.fr](mailto:serviceeje@aussonne.fr)